L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 20 JUILLET 1860.

G. F. Weisse, E. Duvergé, N. Dufour, S. Hardy } Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans, VENDREDI MATIN, 20 JUILLET.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Abonné à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par P. J. Spear, 74, Chartres—marchandises sèches, souliers, chapeaux, &c.

Par le shérif, aujourd'hui, à midi, à l'Hotel de Cité, rue de la Commune,—un terrain situé au bourg Duverge, rive droite du fleuve et un esclave plâtrier et journalier. Voir aux annonces.

La patrie est-elle en danger?

A en juger par le ton des journaux démocratistes ou de ceux qui suivent le mot d'ordre se font les avocats de la convention scissionnaire et de ses candidats, il faudrait croire que nous sommes à la veille d'un grand cataclysme social et que le seul moyen d'empêcher la ruine complète du Sud et de ses institutions est de voter unanimement pour MM. Breckinridge et Lane. Quelle est donc la panacée politique que possèdent ces deux candidats? Si nous ne consultons que leur bagage oratoire nous voyons qu'ils ne diffèrent en opinions ni du général Cass, ni du juge Douglas, ni d'une foule d'autres chefs démocrates. Ils doivent à une honorable médiocrité le choix de la convention. Mais ce qui caractérise leurs candidatures c'est la plateforme excentrique dont les Yancey et autres mangeurs de feu les ont affublées.

Cette malheureuse question de l'esclavage si souvent remise sur le tapis par les ambitieux politiques a déjà fait couler des flots d'encre et d'éloquence et à en croire le langage des fanatiques et des ultra ferait bientôt couler des flots de sang. Sans rappeler toutes les discussions oiseuses et inutiles qui ont eu lieu à la Chambre et au Sénat, dans la presse et au forum, examinons donc si le rejet de la plateforme des scissionnaires serait, comme on le prétend, une catastrophe publique, si le pays ou tout au moins le Sud est en péril parce qu'on ne déclarera pas *en principe (seulement en principe)* que le Congrès a le droit d'intervenir pour protéger l'esclavage dans les territoires.

Et tout d'abord nous ferons cette remarque: Comment se fait-il que ces amis si dévoués du Sud n'aient jamais eu avant 1860 la pensée qui leur vient aujourd'hui? Comment se fait-il que cette doctrine, éclose dans le cerveau de MM. Yancey, Davis et autres, n'ait jamais été inscrite dans aucun programme démocratique, n'ait jamais été formulée en loi proposée au Congrès, du temps où les démocrates avaient la majorité dans nos assemblées législatives; ils ont fait voter une loi sur les esclaves fugitifs. Pourquoi n'en ont-ils pas profité pour faire adopter une mesure qu'ils déclarent aujourd'hui indispensable au salut de l'Union?

La raison en est bien simple. C'est que la nouvelle théorie n'est qu'une de ces armes de guerre usitées en politique pour accabler un adversaire et que l'on relègue ensuite sans plus s'en soucier.

Il est évident pour tout homme de bon sens que la question de l'esclavage dans les territoires ne doit être résolue ni par des principes ni par une législation congressionnelle. C'est une question de climat et de latitude, et si nous avons un reproche à adresser à M. Douglas c'est d'avoir efficacement coopéré au rappel du compromis du Missouri et d'avoir contribué par là à raviver l'agitation esclavagiste. Quand le Sud manque de bras pour cultiver ses champs de cannes et de coton, quand les nègres de champ se vendent aux encans $1,800 en moyenne, il est absurde de supposer que les propriétaires d'esclaves seront assez ennemis de leurs intérêts pour aller émigrer dans des territoires encore sous un climat froid.

Dans les pays tempérés où l'on récolte le maïs et le blé, le travail servile ne peut faire au travail des engagés qu'une concurrence trop désavantageuse. Si un nouveau territoire est propre à la culture du coton, on peut être convaincu que les émigrants du Sud y seront assez nombreux pour y dominer dans la législature territoriale. Sinon il n'y a pas d'intérêt à réclamer la protection du Congrès.

En 1850 M. Breckinridge, qui représentait le district de Fayette à la Législature du Kentucky, traitait la question dans ce sens, en proposant des résolutions, dont la première est ainsi conçue:

"*Résolu* par l'assemblée générale de la communauté de Kentucky que la question de l'esclavage dans les territoires étant tout-à-fait locale et domestique n'appartient vraiment qu'au peuple seul qui les habite."

La question actuelle n'a donc aucune utilité pratique, c'est un brandon de discorde qu'ont jeté des ambitieux pour arriver à leurs fins. Mais il nous est permis de croire que si M. Bell ou M. Douglas parvenait à la présidence des Etats-Unis, il n'en résulterait aucun danger pour le Sud. L'un ou l'autre saurait sauvegarder les droits garantis par la Constitution et conserver intacte la souveraineté des Etats contre toute attaque de la part des fanatiques du Nord.

Il n'y a qu'un seul danger pour le pays, c'est celui qui résulte de la candidature de Lincoln, et nous demanderons si les amis *trop zélés* du Sud ne font pas précisément tout ce qui est en leur pouvoir pour le faire réussir dans les Etats du Nord? Mais nous avons assez de confiance dans le patriotisme des masses, pour croire que le péril sera facilement conjuré.

Nouvelles d'Europe.

Nous avons reçu hier nos journaux européens apportés par le *Vanderbilt* et nous y puisons des détails sur les événements déjà connus par le télégraphe.

Le *Moniteur* français rend compte des funérailles faites au prince Jérome. Il publie un appel de 100,000 hommes sous les drapeaux et annonce le dépôt du projet de loi demandant l'approbation du Corps Législatif pour la convention relative à l'établissement d'un télégraphe sous-marin entre la France et les Etats Unis.

Sir Robert Peel ayant soulevé la question de Savoie, le ministre des affaires étrangères a répondu que le gouvernement de la Reine, en réponse à la circulaire de M. Thouvenel, s'était prononcé pour la réunion d'une Conférence européenne, et que la Russie avait une réponse analogue.

L'Autriche s'est prononcée dans le même sens et il n'est pas douteux que la Prusse ne se rallie, de son côté, à l'idée de traiter cette affaire au moyen d'une délibération commune des puissances.

L'*Office Reuter* publie une dépêche de Berne portant que le Conseil fédéral posera à la Conférence l'unique question de savoir s'il convient aux intérêts de l'Europe de laisser à la France le passage du Simplon, sans de nouvelles garanties.

Si cette question reste sans solution satisfaisante, la Suisse prendra acte des déclarations de vouloir respecter l'art. 92 de l'acte final du Congrès de Vienne, et demandera l'insertion, dans le protocole à intervenir, de ses réserves et demandera également que le maintien de ses droits soit garanti.

Garibaldi vient de rendre le décret suivant:

"Considérant que les jésuites et les liguoriens ont été pendant la triste période de la domination bourbonienne les plus énergiques fauteurs du despotisme,

"En vertu des pouvoirs à lui conférés:

"Décrète:

"Les corporations de réguliers, existant en Sicile sous les dénominations de Sociétés et maisons de Jésus et du Rédempteur sont dissoutes. Les individus qui en faisaient partie sont expulsés du territoire de l'île; leurs biens seront annexés au domaine de l'Etat."

La *Gazette officielle* de Palerme publie le décret suivant:

ITALIE ET VICTOR EMMANUEL.

"Considérant qu'entre les provinces italiennes déjà réunies ou qui vont se réunir en une seule nation sous le sceptre du magnanime roi Victor-Emmanuel, doivent disparaître les antiques barrières élevées au temps de la commune servitude et des anciennes divisions politiques;

"Art. 1er. Est proclamé le principe d'une pleine liberté de navigation dans les ports et rivières de Sicile pour les provenances et les produits des provinces italiennes réunies sous le sceptre du roi Victor-Emmanuel.

"Art. 2. Le secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères et du commerce, et le secrétaire d'Etat pour les finances se concerteront pour formuler un règlement pour l'exécution du présent décret.

"Palerme, 22 juin.

"Signé, le dictateur GARIBALDI.

"Contresigné, PISANI, F. CRISPI."

Voici le texte de l'acte publié par la *Gazette officielle* de Naples et par lequel le roi François II annonce son intention de donner à son peuple une Constitution et des institutions libérales.

ACTE SOUVERAIN.

Désirant donner à nos bien-aimés sujets un témoignage de notre souveraine bienveillance, nous sommes résolus à accorder des institutions constitutionnelles et représentatives dans le royaume, en harmonie avec les principes italiens et nationaux, de manière à garantir à l'avenir la sûreté et la prospérité et à resserrer toujours davantage les liens qui nous unissent aux peuples que la Providence nous a appelé à gouverner.

Dans ce but, nous avons adopté les résolutions suivantes:

1o Nous accordons une amnistie générale pour tous les délits politiques commis jusqu'à ce jour.

2o Nous avons chargé le commandeur don Antoine Spinelli de la formation d'un nouveau ministère, lequel rédigera dans le plus bref délai possible les articles du Statut sur la base des institutions représentatives italiennes et nationales.

3o Un accord sera établi avec S. M. le roi de Sardaigne pour les intérêts communs des deux couronnes en Italie.

4o Notre drapeau sera dorénavant aux couleurs nationales italiennes en trois bandes verticales, en conservant toujours au milieu les armes de notre dynastie.

5o Quant à la Sicile, nous accorderons des institutions représentatives analogues, qui puissent satisfaire aux besoins de l'île et l'un des princes de notre royale maison sera notre vice-roi.

Portici, 25 juin 1860. François.

C'est le 25 que ce document a été publié et la police et quelques lazzaroni ayant voulu faire une démonstration en faveur du roi, les libéraux ont répondu par les cris de "vive l'Italie, vive Victor-Emmanuel." Il y a eu une collision, et c'est dans cette journée que M. Brenier a été frappé. Le 27 le peuple a brûlé les commissariats de police et massacré quelques sbires, et le 28 l'état de siége a été proclamé.

On lit dans la *Patrie*:

"Les dernières dépêches de Naples, reçues à l'instant, annoncent que la situation de la ville s'était améliorée. Depuis le 28, la tranquillité n'avait pas été troublée, et la fermentation qui régnait dans les diverses classes de la population avait un peu diminué.

"Le programme du nouveau ministère avait été favorablement accueilli. Les ministres ont déclaré que les nouvelles institutions seraient complètement et loyalement pratiquées, mais qu'en même temps les mesures les plus énergiques seraient prises pour le maintien de l'ordre et de la tranquillité. On a concentré à Naples des troupes nombreuses. Le nouveau ministre de la guerre, le maréchal Lestucci, les a inspectées hier. Tel est, aux dernières dates, le résumé de la situation."

On lit dans le *Constitutionnel*:

"La Constitution napolitaine sera, dit-on, modelée sur la Constitution piémontaise. L'*Espero* assure que le programme royal fait de larges promesses aux Siciliens; il déclare vouloir respecter leur volonté et préparer d'amples concessions politiques et économiques en faveur de l'île.

"Toutes ces dispositions nouvelles seront appliquées dans le cours du mois de juillet.

"Le prince Petrulla, ambassadeur du gouvernement des Deux-Siciles à Vienne, qui avait été appelé par le roi, est arrivé à Naples le 28.

"Le commandeur Spinelli, qui préside le nouveau cabinet napolitain, est M. Antoine Spinelli Foscano, des princes de Scala. Il a été ministre en 1848, ou, pour parler plus exactement, il a fait partie du cabinet qui remplaça celui de M. del Caretto, et céda la place au ministère qui promulgua la Constitution.

"Depuis ce temps, M. Spinelli avait constamment vécu dans l'isolement et la retraite.

"Le gouvernement napolitain ne cesse d'envoyer des renforts à Messine et d'y faire exécuter des travaux considérables.

"Des ouvrages extérieurs s'élèvent aujourd'hui à l'est et à l'ouest de la place et en défendent les approches; au centre, on a construit un grand redan flanqué par des rochers inaccessibles qui rendent très difficile l'établissement de travaux de contre approche; en outre, les batteries San Francesco, San Diego, San Steffano, San Carlo et Mœremberg, ont été armées avec des canons rayés du dernier modèle.

"Le camp formé à Bagnoli, près de Naples, sur la route de Castellamare, commence à s'organiser. On y rassemble des troupes d'élite destinées à couvrir la capitale du royaume des Deux Siciles.

"On assure que le commandeur Carafa remplacera comme ambassadeur de Naples à Rome le commandeur de Martino, qui fait partie du nouveau ministère.

"Le procès des généraux qui ont capitulé à Palerme doit commencer le 2 juillet à Ischia."

La *Lombardia* publie le texte d'une proclamation du comité révolutionnaire de Naples aux habitants de cette ville. Ce document se termine par les lignes suivantes qui suffisent pour en faire connaître l'esprit:

"A bas les masques; que chacun choisisse sa route; entre l'honneur et l'infamie il n'y a que les traîtres qui hésitent, il n'y a que les lâches qui réfléchissent. Que tout dans nos mains se change en une arme terrible, depuis la carabine infaillible jusqu'aux laves aiguës du Vésuve. Ensevelissons-nous sous les ruines de Parthénope plutôt que de souffrir encore la tyrannie du Bourbon, et si le destin l'appelle à régner, qu'il règne sur un cimetière!"

On lit dans l'*Opinion Nationale*:

"S'il fallait en croire un bruit très accrédité avant-hier à Turin, trois provinces de l'Etat de Naples se seraient simultanément soulevées, et on aurait reçu de la capitale même des nouvelles très graves à l'occasion desquelles le ministère sarde aurait immédiatement tenu un conseil spécial. Rien n'avait encore transpiré sur l'objet de cette délibération au départ de la lettre de notre correspondant.

"La *Gazette officielle* de Naples annonce que la légation de Naples à Turin a été autorisée à délivrer des passe ports pour le royaume des Deux Siciles à tous les sujets napolitains qui en feront la demande. Il n'y a d'exception établie que pour les déserteurs militaires.

"On assure que les propositions pour la conclusion d'une alliance entre le Piémont et le royaume de Naples ne sont pas encore arrivées, mais on répand le bruit de la prochaine arrivée à Turin d'une ambassade extraordinaire envoyée par le roi François II. Cependant la cour de Naples hésite toujours sur le genre de Constitution à accorder au pays.

"L'*Office Reuter* publie une dépêche de Turin disant qu'on assure que M. de Talleyrand insiste auprès de M. de Cavour pour l'engager à prendre en considération les ouvertures du gouvernement napolitain, ouvertures faites d'après les conseils de la France.

"D'un autre côté, on assure que les propositions d'alliance ont décidé Garibaldi à hâter l'annexion de la Sicile et qu'il a convoqué les comices pour le 18 juillet afin de faire voter le peuple sur cette question."

On écrit de Turin le 29 juin:

"La Chambre des Députés s'est occupée, dans ses deux séances ordinaires d'hier et dans une séance ordinaire de ce matin, de l'emprunt de 150 millions demandé par le ministère. Il n'y a pas eu de discussion à proprement parler, car tout le monde était d'accord et tous les orateurs ont été unanimes pour déclarer qu'ils votent en faveur de l'emprunt.

"Les membres de l'opposition ont fait naturellement leurs réserves, mais ils n'ont pas soulevé la question de confiance. Le président du conseil n'a pas pris la parole. Il a laissé le soin non pas de défendre le projet, qui n'était pas attaqué, mais celui de donner des explications à ses deux collègues des finances et de l'intérieur, MM. Vegezzi et Farini. Parmi les orateurs, on a beaucoup remarqué MM. Cabella, Minghetti et Bastogi.

"Le premier, qui siége sur les bancs de la gauche, a développé ses idées avec une grande lucidité de langage et un tact parfait. M. Minghetti a nettement caractérisé la politique ministérielle, en disant qu'elle était audacieuse et non pas téméraire. M. Bastogi a traité en maître et avec une admirable clarté la question financière.

"Dans la séance de ce matin, il a été question incidemment des affaires de Naples, et cela a provoqué quelques mots éloquents de l'illustre martyr napolitain, le baron Charles Poerio. L'Assemblée tout entière a été profondément émue par la voix de l'honorable député, qui a rappelé brièvement les douleurs de sa patrie et les crimes du gouvernement des Bourbons.

"Le projet de loi a recueilli, sur 218 députés présents, 215 boules blanches et 3 noires."

On annonce de Rome en date du 30 juin:

"Le Pape, sur l'invitation du général de Goyon, devait visiter le 2 juillet les fortifications de Civita-Vecchia, où une grande fête devait être préparée par la ville et la garnison française pour recevoir le Saint Père.

"Depuis la nouvelle des troubles survenus à Naples, l'agitation a augmenté à Rome.

"Le général Lamoricière s'est hâté de rentrer à Rome.

"A l'occasion de l'anniversaire du couronnement du Pape des grâces complètes ou des commutations de peines ont été accordées à 70 détenus politiques sur un total de 212.

"Deux bataillons irlandais sont entrés hier dans les casernes de Rome.

"La désertion continue parmi les Suisses."

Une dépêche de Madrid, en date du 29 juin, annonce que le gouvernement a présenté aux Cortès un projet de loi électoral. Le nombre des députés est fixé à 389. Dans chaque district le minimum des électeurs sera de 300. Le mandat du député est déclaré incompatible avec toutes fonctions s'exerçant hors de Madrid, à l'exception des fonctions d'ambassadeur et ministre plénipotentiaire.

La *Gazette de Madrid* du 30 juin publie un traité d'amitié conclu par le gouvernement espagnol avec la république Argentine. Cette dernière reconnaît solennellement toute la dette de la république Argentine vis-à-vis de l'Espagne. Les Espagnols résidant en la république pourront recouvrer leur nationalité.

MEETING EN FAVEUR DE BRECKINRIDGE ET LANE.—Il y aura demain soir, rue du Canal, un meeting pour ratifier les nominations de Breckinridge et Lane. Nous ne savons pas encore les noms des orateurs.

MEETING DOUGLAS A MOBILE.—Samedi soir, les démocrates de Mobile, en faveur de Douglas et Johnson, tiendront un meeting. L'honorable Pierre Soulé s'y fera entendre.

DÉCÈS DE M. J. C. MANSONI.—Nous avons le regret d'annoncer la perte de cet estimable citoyen, qui a exercé pendant de longues années les fonctions de secrétaire de la Compagnie d'assurance du Croissant, et qui s'était acquis par son affabilité et son obligeance le respect et la considération de tous ceux qui l'ont connu. M. Mansoni était italien de naissance, mais il était venu en Louisiane dès son bas âge et s'était identifié avec notre population. Pendant plusieurs années il a été revêtu du titre de Consul de Toscane. Ses nombreux amis apprendront avec douleur sa mort qui a été presque subite.

PARAGRAPHES POLITIQUES.—Le *Selma Sentinel* donne les noms de 16 journaux de l'Alabama qui soutiennent les candidatures de Douglas et Johnson.

—Le correspondant du *New-York Times* lui écrit ce qui suit:

Il est aussi digne de remarque qu'à la réunion Bell à Louisville, l'autre soir, on a condamné seulement Breckinridge, tandis qu'on a fait l'éloge de Douglas. Que les conservateurs du Sud battent Breckinridge et Lincoln, s'ils peuvent, mais de toute façon, battent Breckinridge. Si Douglas a ou doit avoir la meilleure chance de battre Breckinridge au Sud, les orateurs du meeting Bell ont clairement indiqué que leurs amis devraient soutenir Douglas pour l'amour de l'Union. Mais si les chances de Bell sont les meilleures, comme ils le prétendent, les Douglassistes devraient venir se ranger sous la bannière unioniste, et alors il n'y aurait nul doute que Bell n'emportât le Kentucky, le Tennessee, le Missouri, la Louisiane, le Maryland, la Virginie, la Caroline du Nord et la Georgie, et très probablement l'Alabama, la Floride, le Mississippi et le Delaware. Les espérances des amis de M. Bell [illegible]. On prédit qu'il y aura dans le Kentucky une pluralité de 15 à 20,000 voix.

L'ARMÉE SUISSE.—D'après le compte-rendu du département militaire fédéral pour l'année 1859, l'armée suisse se composait, au 31 décembre dernier, de la manière suivante:

Armée active	79,067
Réserve	43,237
Landwehr	57,416
Total	179,720 hommes

Dans ce chiffre n'est compris que le contingent militaire que les cantons doivent fournir à la Confédération. Quelques-uns d'entre eux, et Vaud notamment, ont un effectif de troupes presque double de celui qui est exigé par les statuts fédéraux.

ATTENTION.

☞ Le shérif vend aujourd'hui, à midi, à l'Hôtel de Cité, rue de la Commune,—Un terrain situé au Bourg Duverge, rive droite du fleuve, et un esclave, plâtrier et journalier. Voir aux annonces.

Dépêches télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Les chevaliers du Cercle d'Or.

Préparatifs d'une invasion du Mexique.

Washington, 19 juillet.—Le général Bickley a publié dans un des journaux de cette ville une adresse aux chevaliers du Cercle d'Or, dans laquelle il les requiert de se trouver au camp du Texas pour le 15 septembre.

Le général dans son manifeste déclare que l'objet de l'organisation est d'américaniser et de méridionaliser le Mexique. Les chevaliers du Cercle d'Or iront au Mexique comme émigrants avec la sanction Mexicaine. L'ordre, dit-on, compte en ce moment 50,000 adeptes.

Le secrétaire Floyd.—Washington, 19 juillet.—Le secrétaire Floyd, est parti pour la Virginie pour y rétablir sa santé.

Meeting en faveur de Bell et Everett à Baltimore.

Baltimore, 19 juillet.—Les amis et partisans de Bell et Everett, candidats de l'opposition Unioniste pour la présidence et la vice-présidence, ont tenu un meeting hier soir. L'affluence du monde était plus forte que celle qui avait assisté aux meetings en faveur de l'un ou l'autre ticket démocratique.

Plusieurs discours ont été prononcés au milieu du plus grand enthousiasme.

Nouvelles de Pike's Peak.

Arrivée de la Malle.

St-Louis, 19 juillet.—Le *Courrier Express* est arrivé à St-Joseph hier au soir avec des nouvelles de Denver City et des provinces environnantes.

Nouvelles découvertes.—La plus grande animation règne parmi les habitants au sujet de la découverte d'une nouvelle et riche mine près de *Cherry Creek*, à trois milles de Denver City.

Les nouvelles de l'Arkansas sont excellentes. Les mines d'or rendaient bien et promettaient presque autant que celles de la Californie.

Les affaires étaient toujours languissantes à Denver City, un grand nombre de personnes quittaient la ville pour émigrer aux nouvelles mines.

Il ne se passe pas de jour que les Indiens ne commettent des déprédations aux Colons résidants dans la fourche; ils ont peu à craindre des blancs.

Les émigrants continuent à arriver à Denver City quoique cependant la première fougue se soit un peu calmée.

Nouvelles de la Côte du Pacifique.

ARRIVÉE DE LA MALLE POSTE.

St-Louis, 19 juillet.—La malle poste de la Californie est arrivée à Van Buren, Ark. avec des nouvelles de San Francisco en date du 29 juin. Elles sont dénuées d'intérêt et d'importance.

Hostilités des Indiens.—Les nouvelles des mines et autres lieux annoncent que les Indiens qui ravagent depuis longtemps ces contrées, en brûlant les résidences et détruisant les plantations des colons, attaquant les voyageurs, sont devenus plus tranquilles et plusieurs tribus se sont retirées dans l'Oregon et les montagnes Humboldt. Les Indiens avaient quitté Washoe aux dernières dates, laissant les mineurs très occupés à leurs travaux.

Election dans l'Oregon.—Les retours d'élections de l'Oregon ont été reçus de Portland, Oregon, à San Francisco. Ils confirment le succès des démocrates pour le Congrès, et la Législature est composée de manière à battre MM. Lane et Smith pour le Sénat. On suppose que les deux fractions de la démocratie fusionneront pour des démocrates modérés.

Nouvelles de la Colombie anglaise.—Les journaux de la Colombie anglaise ne contiennent que des nouvelles favorables des mines.

NOUVELLES D'EUROPE

DE SIX JOURS PLUS RECENTES.

Arrivée du Conaught.

Marché au coton ferme.

NOUVELLES COMMERCIALES.—St Jean de Terre Neuve, 19 juillet.—Le steamship *Conaught* qui avait été retenu à Galway pour réparer sa machine, est arrivé ici en route pour New-York.

Il a quitté Galway le 11 juillet et nous apporte par conséquent des nouvelles de 6 jours plus récentes que celles reçues à New-York par le *Vanderbilt* et la *City of Baltimore*.

Le contrat pour la poste entre Galway, St Jean de Terre Neuve et New-York a été transféré à la ligne du Canada qui fera escale dorénavant à St Jean, [illegible] se rendant à Québec.

ARRIVÉE DE [illegible].—Le steamer *Niagara*, de la ligne Cunard, de Boston via Halifax, est arrivé [illegible] à Liverpool.

Le *Bohemian*, [illegible] pour Liverpool via Queenstown, [illegible] le 9 courant à destination.

Marchés de Liverpool.—Liverpool, 11 juillet.—Les ventes de coton de samedi 8 juillet se sont montées à 20,000 balles. Le marché était languissant aux cotations précédentes.

Les ventes de la semaine se sont montées à 15,000 balles dont 5000 prises par les spéculateurs et exportateurs. Le marché était languissant au commencement de la semaine mais s'est amélioré et était devenu plus actif à la clôture, et les prix étaient [illegible] irréguliers.

On estimait [illegible] de mercredi, jour du départ du steamer, [illegible] 10,000.

Céréales et provisions.—Le marché de Liverpool était [illegible] les ventes étaient [illegible] aux prix antérieurs, [illegible] importance. Les provisions étaient stationnaires et les prix se maintenaient.

Marché monétaire.—Liverpool, 11 juillet.—Les fonds anglais étaient stationnaires à la clôture au cours suivant: Consolidés au comptant, 93 1/4 à 93 3/8; [illegible] à crédit, 93.

Nouvelles générales.

Nous publions le sommaire abrégé des nouvelles générales apportées par le *Conaught* et télégraphiées ce [illegible].

Le *Satellite*, [illegible] cheval de M. Ten Broeck, a gagné [illegible] de Stamford, à Newmarket.

Le prince de Galles a quitté Davenport à bord du navire de Sa Majesté le *Hero*, pour St. Jean, Terre Neuve, le 10 juillet.

Nouvelles de la Havane.

ARRIVÉE DES STEAMSHIPS DE SOTO ET ISABELLE.

New-York, 19 juillet.—Le steamship *De Soto*, venant de la Nouvelle-Orléans et de la Havane, est arrivé à son quai aujourd'hui.

Le steamship *Isabel*, venant de la Havane, est entré dans le port aujourd'hui.

Les nouvelles que nous recevons par ces deux vapeurs sont sans importance.

Marchés.—Cincinnati, 19 juillet.—Le marché aux farines était [illegible] les ventes sont de 900 barils aux prix de [illegible]. Le whisky était calme à 17 cts le gallon. [illegible] vendu 7000 boisseaux de maïs à 43 cts [illegible] marché faiblissait. L'avoine était [illegible] vendu 2000 boisseaux à 28 cts. Le porc [illegible] calme de 18 75 à $19 le baril.

New-York, 19 juillet.—Les ventes de farine sont de 12,500 barils; [illegible] 10 à $5 15 pour la superfine d'Etat. Le blé était ferme; 4000 boisseaux se sont vendus à [illegible]. Le porc a été ferme à $19 25 le baril de mess.

RIVIÈRES.—St Louis, 19 juillet.—Le Mississipi a baissé de 3 pouces depuis 24 heures. Le haut Mississipi et les affluents baissent lentement. Le Missouri est stationnaire, il y a assez d'eau pour permettre aux bateaux de monter.

RIVIÈRES.—Louisville, 19 juillet.—L'Ohio baisse avec 3 pieds [illegible] pouces d'eau dans le canal.

CHRONIQUE LOCALE.

MASS MEETING DE RATIFICATION.—Le meeting convoqué hier soir pour ratifier les nominations de Stephen A. Douglas et de Herschel V. Johnson, était réellement imposant par le nombre des assistants et l'ordre qui n'a cessé de régner dans la [illegible]. Environ deux à trois mille personnes se pressaient autour de l'estrade élevée rue du Canal en face de la statue d'Henry Clay. L'assemblée a été appelée à l'ordre par M. Geo Fosdick et a accepté par acclamation le général Augustin comme président de la réunion, et une liste de vice-présidents dont la liste est trop longue pour que nous puissions la reproduire.

Après un exposé de l'objet du meeting et un appel chaleureux en faveur des candidats réguliers de la démocratie par l'honorable [illegible], un comité de sept membres a été désigné pour rédiger des résolutions.

L'honorable Pierre Soulé ayant été appelé à la tribune a été accueilli par l'enthousiasme [illegible] acclamations et il a prononcé avec son éloquence habituelle un discours dont nous ne pouvons donner qu'une courte analyse.

[illegible]

Après avoir développé le principe de la souveraineté populaire et la théorie du *self-government* qui sont les bases de la société américaine, il a dévoilé les dangers de la doctrine et établi les tendances dénationalisatrices des scissionnaires, et prouvé par des faits que c'était au principe de la souveraineté populaire et non à l'intervention congressionnelle que l'on devait l'acquisition de nouveaux Etats à esclaves.

Après lui, l'hon. Miles Taylor et M. Andrew S. Herron ont harangué l'assemblée qui s'est séparée après de nombreux hourrahs en faveur de Douglas et Johnson.

UN AUTRE GRAND INCENDIE.—*Perte de $40,000.*—La grande bâtisse en briques, à trois étages, située à l'angle des rues Canal et Nile-Levée, occupée par Henry Goldman, droguiste, et par Able & Lawson, ferblantier, a été complètement détruite par un incendie, hier matin, entre sept et huit heures.

A huit heures moins un quart, des passants virent de la fumée sortir de la seule porte ouverte (une porte de la pharmacie); ils entrèrent dans l'établissement. La première chose qui frappa leur regard fut un baril qui contenait des matières inflammables et brûlait. En face du baril se tenait un homme (on dit que c'était Goldman lui-même) les bras croisés et la figure impassible. Quelqu'un lui ayant demandé pourquoi il n'éteignait pas [illegible], il se contenta de lui demander de crier au feu. [illegible]

M. Bradbury, ingénieur assistant, donna aussitôt l'alarme au pied de la rue du Canal, mais rien ne pouvait sauver l'établissement.

L'entrepôt en briques, à trois étages, situé dans la rue Nile-Levée, après celui de l'encoignure, et occupé par MM. E. F. Mioton & Co, a failli être détruit. Le toit a complètement brûlé. Les dommages sont presque insignifiants. E. Marrero, propriétaire du café "Home", perd environ mille piastres, la porte de Able & Lawson est d'environ cinq cents. Aucun de ces messieurs n'était assuré. La bâtisse appartenait à M. Pablo Goipi et valait sept mille piastres; elle était assurée pour cinq mille.

[illegible]

Goldman a été arrêté hier soir en vertu d'un warrant lancé contre lui hier matin l'accusant de fraude. M. Connor et son banquier avaient un collection un de ses billets pour la somme de $200 il dus mardi passé, pour lequel il donna un check sur la Banque de Crescent City, en échange de son papier. A présentation du check pour le montant, le payeur de la banque a déclaré ne pas avoir d'argent à son crédit.

On dit que Goldman essayait de réaliser ses capitaux pour s'en retourner en Allemagne; tout dernièrement il avait vendu une pharmacie $12,000 comptant et il avait essayé, sans réussir, de vendre celle qui a brûlé hier matin.

[illegible]

RECORDER BLACHE.—L'hon. Anatole Blache, le nouveau recorder du Deuxième District, a pris son siége hier matin.

[illegible]

ARRESTATION D'UN BANQUEROUTIER.—Le shérif de la paroisse Ascension est arrivé hier à la Nouvelle-Orléans pour opérer l'arrestation d'Abraham Kling, qui s'enfuit de Thibodeaux il y a environ trois mois, après avoir fait une banqueroute frauduleuse. [illegible]

[illegible]

LA SITUATION A ROME.—On écrit de Rome: Le commandant de la 1re division militaire, général de brigade, marquis Emmanuel de Gregorio, vient de donner sa démission. Voici à quelle occasion:

Un officier hongrois, d'une grande famille aristocratique, servait dans l'armée du pape; il se trouvait en garnison à Viterbe. D'un tempérament très ardent, d'un zèle infatigable, cet officier fut mis aux arrêts pour cinq jours, je ne sais plus pour quelle faute. Il réclama; l'affaire fut déférée à Rome, et sa punition, au lieu d'être diminuée, fut portée à huit jours de prison. L'officier hongrois en conçut un violent désespoir et il se donna la mort dans la prison.

Le premier rapport qu'on avait fait au Pape, était faux, et Sa Sainteté voulut bien le reconnaître. Une enquête fut commencée sur cet événement qui a fait beaucoup de bruit à Rome. L'innocence de l'officier fut démontrée. De vifs et sévères reproches furent adressés au général de Gregorio; et comme il avait déjà d'autres sujets de mécontentement depuis l'arrivée de M. de Lamoricière, il envoya sa démission qui vient d'être acceptée.

Les volontaires donnent en général beaucoup d'embarras au gouvernement, malgré tout son désir de les ménager. C'est une chose incontestable que les Suisses et les Autrichiens se montrent peu disciplinés: ils paraissent avoir été mal recrutés. Quant aux Irlandais, avez-vous du linge fin, bon gîte, un bon lit à leur offrir?—Quelle affreuse cuisine aussi que la cuisine italienne!—Bref, les volontaires irlandais se plaignent tellement, qu'on hésite à en faire venir d'autres à Rome, d'autant plus que presque tout leur manquerait en route, comme cela est déjà arrivé à plusieurs d'entre leurs compatriotes.

On retient les volontaires irlandais à Ancône, où je ne sais pour quel sujet de plainte ils se sont adressés au consul anglais.

Le consul leur a montré l'acte du Parlement qui déclare tout Anglais qui prend du service à l'étranger déchu de ses droits de sujet, et leur a opposé une fin de non recevoir.

Presque tous les jours il y a des départs de troupes romaines. Des chasseurs viennent de se diriger sur Fermi; ce sont presque tous des volontaires. On a remarqué que le séjour de Rome leur était nuisible, qu'ils y perdaient de leur ardeur et même leur argent.

Le corps d'occupation, commandé par le général de Goyon, se montre toujours digne et à la hauteur de sa mission. Les rues de Rome sont souvent sillonnées de petites patrouilles de gendarmes pontificaux accompagnés de soldats français.

L'esprit public paraît de plus en plus s'agiter: on ne parle que des événements de la Sicile, de la position de Naples, de l'attitude de la France et de l'Autriche.

Le Pape, dimanche dernier, jour anniversaire de son élection au pontificat, a réuni à la sacristie de la chapelle Sixtine tous les cardinaux présents à Rome. Pie IX a reçu leurs hommages et leur a tenu un discours qui a fait grand bruit ici. Sa Sainteté leur a dit que les temps sont critiques, les difficultés très grandes, mais qu'il ne faut point se désespérer et imiter l'exemple de ce prêtre allemand d'Olmutz dont il venait d'apprendre la triste fin (ce prêtre apostat s'est pendu); qu'il engageait le Sacré Collége à espérer dans la Providence et à compter sur le retour de toutes les possessions du Saint-Siége à l'obéissance envers le souverain légitime.

Demain on célébrera l'anniversaire du couronnement du Saint-Père; on s'attend à des fêtes brillantes.

Le général Lamoricière est toujours ici; on parle pourtant de son prochain départ pour les frontières de la Romagne.

On écrit de Palerme:

"Le pain et le macaroni ont augmenté de prix. C'est plus grave que vous ne pourriez peut-être le croire en France. La misère est grande, et cela se comprend, puisque Palerme est depuis plusieurs mois dans un état de crise. On a promis de distribuer du pain aux nécessiteux; je ne sais si l'argent abondera longtemps."

"Un avis de Garibaldi invite ceux qui ont volé les chevaux, les voitures et autres objets appartenant à l'administration de la poste à les restituer. Un second avis réclame l'acquittement de l'impôt foncier. On espère que la population se hâtera de subvenir aux besoins pécuniaires qu'éprouve le gouvernement dictatorial. Cet impôt reste réglé tel qu'il l'avait été par le gouvernement royal. La mendicité est interdite aux hommes valides.

"On travaille à la création d'une division à Palerme, composée de deux brigades. Le colonel Turr commandera cette division. La ville de Palerme a accouché des journaux dont les noms suivent: *L'Italiano, Il Garibaldi, La Nazionalità, Il Mondo culto, Il Predicatore italiano, Il Galantuomo.*"

LES COMPAGNONS DE GARIBALDI.—Nous lisons dans une correspondance:

"Outre les Italiens de toutes les provinces qui se sont distingués dans les luttes récentes (Garibaldi, de Nice; Bixio, de Gênes; Sirtori de Venise; Stocco, des Abruzzes; Plotino et Mauro, des Calabres; Cairoli, Lombard; Pentasagli, Napolitain; entre les Siciliens Orsini, officier d'artillerie, auteur des fortifications de Messine et de Catane en 1848 et 1849, organisateur de troupes bien disciplinées, exilé depuis et engagé au service de la Turquie, où il obtint le titre de bey et une très haute position à laquelle il vient de renoncer pour se battre en Sicile), le colonel Carini, qui commandait en 1848 et 1849 la cavalerie sicilienne, et qui vécut à Paris pendant son exil, où il dirigea l'*Office* et le *Courrier franco-italien*; le capitaine Calvino, écrivain mathématicien et soldat, deux fois exilé de son pays, où il revint en 1849, et où il reparaît maintenant à son poste; Giuseppe La Masa, l'un des premiers acteurs de 1848, infatigable pendant l'exil, héroïque dans les derniers combats de cette année.

"Outre ces noms connus, on cite encore, parmi les siciliens, un jeune homme, Giuseppe Oddo, qui se présenta l'un des premiers à Garibaldi pour faire partie de l'expédition; on cite Vicenzo Fuxa, de Palerme, l'un des héros de 1848, qui se laissa enfermer trois ans dans la citadelle de Messine pour ne pas renier ses principes, et qui vient de reparaître à Calatafimi, à la Bagheria, au camp de Gibilrossa, aux combats de Palerme, distingué partout par le dictateur; on cite encore Mario Palazzo, de Trapani, compromis dans l'avant dernier mouvement de cette ville, réfugié à Gênes, hier à Calatafimi, à la porte de Termini, parmi les plus ardents et les meilleurs.

"Un officier anglais qui s'est distingué en Crimée, M. John Dunne, est venu offrir son épée à Garibaldi."

LES ILES DE LA BAIE.—Le *Times* annonce que l'Angleterre vient de céder à la république de Honduras, par suite d'importants motifs de politique d'Etat, la colonie des îles Bay qui se compose de six petites îles situées en vue de la côte septentrionale de Honduras, et portant les noms de Ruatan, Utilla, Bonacca, Barbarat, Helena et Morat. C'est le 21 mai que M. Price, le commissaire britannique *ad hoc* est arrivé à Ruatan et y a annoncé aux habitants de la colonie la mission dont il était chargé. Le traité de cession est déjà signé. Le privilége de rester sous la protection de la Grande-Bretagne a toutefois été laissé à la disposition des colons.

Le *Times*, en même temps qu'il déclare que c'est la première fois que la Grande Bretagne cède volontairement une dépendance de la couronne d'Angleterre à un Etat étranger, fait ressortir le peu d'importance du territoire auquel elle vient de renoncer. "Nous ne croyons pas, d'ailleurs, dit-il, que la cession des îles Bay devienne un précédent, et nous ne voyons pas non plus de motifs pour la regretter. Nous ne nous en sommes pas retirés parce que nous ne pouvions plus nous y tenir; nous n'avons pas agrandi un rival dangereux, nous n'avons pas abdiqué un devoir national. Tout ce que nous espérons c'est que les arrangements finals puissent s'opérer à la satisfaction des colons, et que ceux-ci n'y perdent rien, tandis que d'autres y gagnent."

Le gouvernement français vient de lever la mesure qui interdisait aux journaux la reproduction des mandements des évêques. Voici la lettre écrite à ce sujet par le ministre de l'intérieur à M. Parisis, évêque d'Arras.

"Monseigneur,

"Vous avez, à plusieurs reprises, insisté près de moi pour obtenir la révocation de la mesure qui interdit aux journaux la reproduction des mandements des évêques. Plusieurs autres membres de l'épiscopat ont exprimé le même désir.

"Le gouvernement avait pensé que, limités aux choses purement religieuses, destinés seulement au clergé et aux fidèles du diocèse, les actes épiscopaux recevraient toute la publicité désirable par la lecture en chaire, l'affiche dans les églises, l'impression dans le recueil officiel consacré par l'usage. [illegible]

"[illegible]

"Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage de ma haute considération.

"Le ministre de l'intérieur,

"BILLAULT."

Décédé, le 19 courant, à 2 heures P. M. CHARLES JEAN MANSONI, âgé de 60 ans. Le convoi partira de sa dernière résidence No 60 rue Dauphine, à 4 1/2 heures P. M. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister sans autre invitation.

Décédé, hier, le 19 juillet, à 6 heures du soir, HENRY AURIENNE, âgé de seize mois.—Les funérailles auront lieu ce matin à 9 heures. Le convoi partira du No 20, rue des Français.—Les parents ainsi que les amis de la famille sont invités à l'enterrement.

Società Italiana di Mutuo Beneficenza.

I membri che la compongono, sono invitati oggi alle ore 4 1/2 P. M., ad accompagnare la salma del nostro socio CARLO G. MANSONI morto all'età di 60 anni. Il convoglio partirà dalla strada Dauphine, No 60.

Per ordine del presidente.
20 juil ANGELO SOCOLA, secretario

AUX DAMES.

En recommandant aux dames le célèbre Amer de Hostetter, il n'y a que justice à dire qu'aucune préparation ne donne autant de forces à de certaines époques. Pour les mères qui nourrissent, c'est un remède indispensable, surtout lorsque l'insuffisance du lait fait voir la nécessité d'un tonique. Que les dames fassent l'essai de L'AMER DE HOSTETTER, qu'elles demandent auparavant l'avis de leur médecin et celui-ci connaît les vertus de la préparation, il ne manquera pas de la recommander.

Destructeur des Rats et des Souris DE WILSON.

[illegible]

Destructeur des rats et des rayets, de Wilson.

ne manque jamais son effet. La mort est inévitable. A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Agence générale, 16 juil—19, 20 Nos 21 et 151, rue de Chartres.

Remède contre la chaleur.

UNE QUESTION.

Avez-vous fait l'essai de L'Elixir de Wright, pour la faiblesse, la dyspepsie, les maladies des organes génitaux, l'insomnie et tout ce qui dénote une constitution délabrée? Ne perdez pas de temps! A vendre, à la Nile-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Seuls propriétaires, 17juil—17, 18, 20 Nos 21 et 151, rue de Chartres.

☞ L'EXCELLENCE de l'Amer connu sous le nom de OLD SACHEM BITTERS AND WIGWAM TONIC est si universellement reconnue, qu'il est inutile d'en parler plus longuement. A vendre par WOODMAN & SEMENT, 19juil—6f à l'encoignure Commune et Magazin.

Papier Fruneau, contre l'asthme.

Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris. ☞ Le papier Fruneau fait cesser à l'instant la toux et l'oppression. [illegible] LOUIS NAPOLEON ROCHARD. [illegible] 7 mai—1m

REMEDE UNIVERSEL.—Plus de mal de dents! [illegible]

L'EAU DENTIFRICE ORIENTALE

[illegible] L'EAU DENTIFRICE ORIENTALE, se vend chez MICHON & DESPORTES, rue Royale, et chez les principaux pharmaciens. Prix—pour les deux flacons, $1. Défiez-vous de la contrefaçon. 12 mai—2f p d—3m

Dépuratif du Dr Vergé.

LES DARTRES de toute espèce, les taches à la peau, [illegible] Principal dépôt chez FAURE LACAUSSADE coin Orléans et Bourbon. 25 juin

EN débarquement du navire Cleopatra, de Marseille: 150 paniers huile d'olive, J. Plagniol, 24 onces [illegible] CAMILLE LACOSTE, 283 Royale encoignure Dumaine. 14 juin

BOUCHONS—En débarquement de la barque Toro [illegible] CUSACHS & ODDEN, Encoignure Royale et St-Philippe.

AMANDES de Tarragone, nouvelle récolte, [illegible] CUSACHS & ODDEN, Encoignure Royale et St-Philippe. 9 juil

Avis de société.

LES soussignés ont formé une société pour les travaux de forge et de fonte, sous la raison sociale F. LASSALLE & Co, à partir du 15 de juillet 1860. L'atelier est situé rue St-Philippe, Nos 39 et 41. F. LASSALLE, L. BOURGUITTE, F. PELANNE, en commandite. 20 juil—6

Enfant trouvé.

UN PETIT GARÇON de six à sept ans, qui était égaré, a été recueilli chez M. Collignon, No 10, maisons Pontalba, rue St Pierre. Cet enfant est vêtu d'un pantalon rayé et d'une petite chemise de couleur; il était nu-pied et avait un chapeau de paille. Il dit s'appeler ACHILLE BORIOT, mais ne peut dire où il demeure. 20 juil

Demande d'emploi.

UN jeune homme de vingt-un ans, né à la Nile-Orléans et qui peut offrir d'excellentes recommandations, désirerait trouver une place de commis ou de service dans un magasin de groceries en gros ou en détail, [illegible] Il parle avec une égale facilité le français et l'anglais, et il tiendrait les livres. S'adresser par lettres à X. Y. Z., au bureau de ce journal.

Propriété à louer à Est Pascagoula.

LA propriété de feu Wm Kenyon, située au lieu d'Est Pascagoula, [illegible] J. C. DENIS, Exécuteur testamentaire, 118, rue de la Commune. 2juil—6f

Pistolets et Carabines de salon, dits Monte-Christo.

REÇU et en vente chez LION & ANDREE, 34 et 36 rue Royale, encoignure Bienville: [illegible] LION & ANDREE.

ARTICLES DE PECHE

Avis aux pêcheurs.

LES soussignés viennent de recevoir par le Cahawba, de New-York: Un nouvel assortiment d'articles de pêche à la ligne, entre autres 50,000 hameçons de Limerick, de tous les numéros et grosseurs; [illegible] LION & ANDREE, 34 et 36, rue Royale encoignure Bienville. 20 juil

Sucre de la Havane.

186 Caisses sucre blanc et sucre jaune de la Havane nouveaux, en débarquement du steamship Magnolia, à vendre par B. DE VISSER & Co. 64, rue des Magasins.

Cigares de la Havane.

100,000 Cigares de la Havane de toutes grosseurs, telles que: Regalias, Londres, Cazadores, Millar, &c. des marques les plus recherchées—Washington, Sol, Cabanas, Flor de Morales, Partagas, &c. en magasin et à vendre par B. DE VISSER & Co 64, Magasins.

A vendre ou donner.

50 Sacs cacao de Guayaquil, [illegible] B. DE VISSER & Co 76, rue des Magasins.

Bay Rum.

6 Pipes bay rum de première qualité, en magasin et à vendre par B. DE VISSER & Co. 64, rue des Magasins.

RHUM de la Jamaïque en douane—3 poinçons à vendre par B. TURPIN. No 55, rue Vieille Levée.

RHUM de Ste-Croix en douane—3 poinçons à vendre par B. TURPIN. No 55, rue Vieille Levée.

WHISKEY d'Irlande en douane—1 poinçon à vendre par B. TURPIN. No 55, rue Vieille Levée.

AMANDES de Tarragone à coques tendres—250 sacs à vendre par B. TURPIN. No 55, rue Vieille Levée.

POIVRE—25 sacs à vendre par B. TURPIN. No 55, rue Vieille Levée.

VANILLE! VANILLE!—1 caisse de Vanille, 1re qualité, à vendre par B. TURPIN. No 55, rue Vieille Levée.

EN débarquement—3 caisses beurre frais en boîtes de 3 et 5 livres, qualité supérieure. [illegible] HENRY VALETON & Co, No 27, 29 et 31, rue Bienville.

Gruau de Santé.

VERITABLE hygiène des familles. Substance alimentaire et remède par excellence. A vendre par M. A. CALONGNE. 205 et 207, rue Royale encoignure Dumaine.

Bitters des Arabes.

50 Caisses bitters des Arabes, à vendre par M. A. CALONGNE. 205 et 207, rue Royale encoignure Dumaine.

Vins! Vins! Vins!

300 barriques vin de Cette, très corsé, [illegible] ARTICLES DE CHOIX. [illegible] ARTICLES D'ITALIE. [illegible] LANATA FRERES, 9 et 11 rue [illegible].

SUCRE de la Havane—200 caisses sucre blanc, sucre jaune et sucre brut, en débarquement du brick A. Sepuaz, arrivé de la Havane, à vendre par S. FLASSAN, 33 et 40, rue Vieille Levée.

RHUM blanc de la Havane—6 pipes rhum blanc en débarquement du brick A. J. Chapman, arrivé de la Havane, à vendre par S. FLASSAN, 38 et 40, rue Vieille Levée.

BI-CARB SODA, etc.—100 barillets de la marque de Deacon, 75 boucauts de potasse, [illegible] W. H. VREDENBURGH, 36, Vieille-Levée.

VINS français—[illegible] caisses de Grandière vertes, à vendre par W. H. VREDENBURGH, 36, Vieille-Levée.

INDIGO—10 surons indigo de Caracas, [illegible] W. H. VREDENBURGH, 36, Vieille-Levée.

CHANDELLES—patentées de Judd—300 boîtes à vendre aux prix de New-York, par l'agent W. H. VREDENBURGH, 36, Vieille-Levée.

THÉ—300 caisses de thé noir et vert de toutes les qualités, à vendre par W. H. VREDENBURGH, 36, Vieille-Levée.

MOUTARDE française—100 caisses importation récente, à vendre par W. H. VREDENBURGH, 36, Vieille-Levée.

JOHNS & DESSOMMES FRERES,

Encoignure Canal et Chartres.

CETTE MAISON OFFRE A UN PRIX EXTRAORDINAIREMENT BAS, son assortiment de PRINTEMPS, y compris un nouvel envoi de ORGANDIS, JACONATS, DAMASSÉ POUR NAPPES, SERVIETTES, TOILES D'IRLANDE, &c, &c. 4 juil—6f JOHNS & DESSOMMES FRERES

Conservez vos dents!

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE, 148, rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse.

Les dents sont indispensables à l'homme; sans elles, plus de beauté, plus de voix séduisante, plus de santé. [illegible] Consultations en français, en espagnol et en anglais. 17 mai—1an t. 1. jeud et vend—1re p

Demande de nègres.

LE soussigné désire acheter plusieurs esclaves, et en donnera un prix aussi élevé que n'importe qui pourrait le faire sur le marché par spéculation. [illegible] L. M. FOSTER. No 76, rue Baronne, encoignure Union, (autrefois No 157, rue de la Commune).

Véritables cigares de la Havane.

LES soussignés ont actuellement en magasin un grand assortiment de marques célèbres, telles que: Cabañas, Trovatore, Globo, M. Dosal, Gutierrez, Flor de Fujados, Ríos, El Sol, qui toutes ont été importées directement. CABALLERO & BASUALDO, No 46, Vieille-Levée, entre Douane et Bienville. 18 juil

Drawback! Drawback!

30 pipes genièvre de Hollande, double Eagle [illegible] PIAGGIO & VIOSCA Jr, No 30, rue Conti. 6 juin

EN débarquement de la barque Fanny Esler, capitaine Dodge, venant de Bordeaux— [illegible] FAURES & NORMAN, 27 et 29, rue Royale.

EN débarquement du navire Cotton Planter, de Bordeaux: [illegible] A. CARRIERE & Co, 36, rue Vieille Levée.

GUIGNOLET—en débarquement du navire Marathon de Bordeaux— [illegible] QUERTEOUZE & LANGSDORFF, Nos 10, 12 et 14, rue St-Louis. 9 juil

Avis important aux voyageurs.

VOIE DIRECTE DE LA NOUVELLE-ORLEANS —A— New-York, Boston, Louisville et Cincinnati —PAR— Le chemin de fer Illinois Central.

Les convois quotidiens partent de CAIRO, le matin et le soir, à l'arrivée de ceux de la Nouvelle-Orléans et de Memphis, et se relient directement, à toutes les lignes de l'Est et de l'Ouest, de LA NOUVELLE-ORLEANS A NEW-YORK En trois jours et six heures; A BOSTON En trois jours et demi; A PHILADELPHIE En trois jours, et toutes les villes de l'EST et de l'OUEST.

Il n'y a moins de changements que dans aucune autre des lignes. Il n'y a des wagons pour passer la nuit. Chèques pour bagage jusqu'à New-York et Boston. Le prix est toujours aussi bas que celui d'une autre ligne quelconque.

Pour des tickets pour tout le trajet et pour des renseignements, s'adresser au bureau du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, rue du Camp No 118, en face de la Place Lafayette; [illegible]

W. P. JOHNSON, Agent général des passagers, à Chicago. W. A. ARTHUR, Surintendant général, à Chicago. S. F. LONGLY, Agent général au Sud, à la Nouvelle-Orléans. 16 juil

Bureau de Santé.

Nile-Orléans, 14 juillet 1860. [illegible]

GRAND CHEMIN DE FER de la Nile-Orléans, de Jackson et du Nord.

DEUX convois de passagers partent du dépôt, à l'angle des rues Calliope et Magnolia, tous les jours [illegible] T. S. WILLIAMS, Surintendant général.

AVIS.

LES personnes ayant des réclamations contre feu J. L. FABRE, sont priées de les présenter au soussigné au bureau de [illegible]. Nouvelle-Orléans, ce 16 juillet 1860. A. BLACHE.

A LOUER.

Toute la partie supérieure de la maison à l'encoignure des rues du Canal et des Remparts, au-dessus de la confiserie. [illegible]

PAPIERS PEINTS!

PAPIER PEINTS!!

HENRY HABERT,

109 rue de Chartres, entre St-Louis et Conti.

VIENT de terminer son déballage de PAPIERS PEINTS, le plus riche, le plus considérable et le plus varié de la ville, venant à bord des navires Comet et Lemuel Dyer, du Havre. [illegible]

Matériaux pour constructions, briques et bois de chauffage.

V. DEMORUELLE,

Au Vieux-Bassin, coin Toulouse et Franklin.

A CONSTAMMENT en mains les matériaux pour constructions tels que CHAUX, SABLE BLANC ET JAUNE, CIMENT, PLATRE DE PARIS, BARDEAUX, LATTES, MERINS, BRIQUES A FEU, BRIQUES, ET BOIS DE CHAUFFAGE. [illegible]

Avis.

V. L. CERRESSOLLE fait savoir à ses nombreux amis et au public [illegible]

EN magasin et en Douane—Vin rouge et vin blanc en caisses et en fûts des premiers crus [illegible] BRULATOUR & Co, No 30, ancien 53, rue Vieille-Levée.

Articles de choix.

BIERE impériale d'Ecosse de Wm Younger & Co d'Edimbourg. [illegible] BRULATOUR & Co.

EN débarquement du navire Marathon de Bordeaux, [illegible] BRULATOUR & Co.

EN débarquement du navire Ocean Star, de Liverpool [illegible] BRULATOUR & Co.

EN débarquement du Fanny Esler de Bordeaux [illegible] BRULATOUR & Co.

EN débarquement du Lemuel Dyer du Havre, 75 caisses vin de Bourgogne Clos Vougeot, Chambertin, Romanée. [illegible] BRULATOUR & Co.

Vins.

QUINZE barriques vin rouge supérieur pour familles; [illegible] T. BAILLY BLANCHARD, Jr., 30, rue de la Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Comet, venu du Havre, 4 boucauts fromage de Gruyère, qualité supérieure, [illegible] HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31, rue Bienville.

600,000 Cigares fins et frais, des célèbres marques Cabanas, Partagas, Figaro [illegible] GUMA & MASICH, No 30 (ancien No 35) rue Tchoupitoulas.

EAUX-DE-VIE de la Rochelle—20 futailles [illegible] HENRY VALETON & Co.

Cognac. [illegible] T. BAILLY BLANCHARD, Jr., 30, rue de la Vieille-Levée.

VINGT-CINQ dames-jeannes vin de Madère très-fin; [illegible] T. BAILLY BLANCHARD, Jr.

Cacao de Guayaquil.

70 SACS à vendre par BERNARD TURPIN, 55, rue Vieille-Levée.

CHOCOLAT MENIER.—Reçu par le navire Comet du Havre, 500 livres de chocolat supérieur, [illegible] DUNTZE & Co, encoignure Royale et Conti.

POMMES DE TERRE—250 barils Mechanicks de Louisville, [illegible] OIGNONS—[illegible] POMMES DE TERRE—125 barils [illegible] POMMES SECHES—[illegible] PECHES SECHES—75 barils [illegible] RIZ—40 tierçons riz de la Caroline, [illegible] CUCULLU & JULIAN, No 30, (ancien No 14) rue Poydras.

A VENDRE en débarquement du navire Marathon, arrivé de Bordeaux: [illegible] J. N. CURIEN, 20, rue Toulouse.

GOUSSE de vanille supérieure—[illegible] CUSACHS & ODDEN, Encoignure Royale et St-Philippe.

EXTRAITS d'essences et Huiles—[illegible] CUSACHS & ODDEN, Encoignure Royale et St-Philippe.

CACAO DE GUAYAQUIL—[illegible] B. DE VISSER & CO, 64, rue des Magasins.

Pour Port-au-Prince et St-Marc, Hayti.

Jour de départ, 25 juillet.

La barque LAURA, fine voilière, capitaine F. Pierce, partira comme il est dit ci-dessus. Elle est disposée expressément pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, poteau 33, Deuxième District, ou à GEO. W. HYNSON & CO. No 82, rue du Camp.

COLLEGE OF St-JOSEPH

BARDSTOWN, Ky.

LE Révd John S. Verdin, vice-président du Collége, est arrivé en ville et se propose d'y faire un court séjour. On peut le voir au Collége des Jésuites, rue Baronne, encoignure Common. 14 juil—6

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la ville de la Nile-Orléans, rue Royale, No 4

DES propositions cachetées seront reçues à ce bureau, jusqu'au 18 du courant, pour la pose de trois milles de chemin de fer, dans les rues non pavées suivantes: [illegible] S. L. JAMES, Ingénieur en chef.

ETAT DE LA LOUISIANE.

PROCLAMATION

ATTENDU que le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans a reçu avis par le consul Américain à la Havane que des cas de fièvre jaune avaient été signalés dans cette ville et que j'en ai été officiellement informé [illegible] THOMAS O. MOORE, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane. PLINY D. HARDY, Secrétaire d'Etat.

Vacances des Ecoles.

☞ Les professeurs ou les élèves qui désirent avoir en peu de temps une belle ÉCRITURE ou acquérir une connaissance pratique de la Tenue des livres, des Mathématiques, de l'anglais, du français, de l'espagnol ou de l'allemand, doivent s'adresser immédiatement au Collége Commercial de Dolbear à la Nouvelle Orléans [illegible] RUFUS DOLBEAR.

LEON LAUGRIN,

AVOCAT,

Licencié de la Faculté de Droit de Paris.

OFFICE 111, Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti. RÉDACTION d'actes sous seings privés, règlements de comptes, liquidation de successions [illegible]

Scierie de Brashear-City.

CETTE scierie, située à Brashear-City, est maintenant prête à fournir du cypre de toutes qualités [illegible] BLANCHIN & GIRAUD.

Lignes à pêcher et Hameçons.

NOUS recevons notre assortiment de lignes à pêcher [illegible] ROUSSET & GENIN, 85, rue du Canal, près Chartres.

CHAMPAGNE, BORDEAUX, Bourgogne et vins du Rhin.

NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos clients et au public en général que nous avons été nommés seuls agents à la Nouvelle-Orléans pour la vente des vins suivants: EUGÈNE CLICQUOT REIMS, [illegible] N. E. PEPIN & Co, No 28, rue de la Commune.

Vins! Vins! Vins!

300 barriques vin de Catalogne, Tarragona, [illegible] FATJO & BRUNASO, 284 et 286, rue de la Vieille Levée.

LAFFITTE & DEFFARGE,

133 Rue Royale 133.

SEULS AGENTS de la Compagnie des Grands vins de Bourgogne, dont M. E. PASSIER est le Directeur, [illegible]

PAPIER PEINT! PAPIER PEINT

Hébert & Escousse,

131, rue de Chartres (ancien 149).

[illegible]

ENTREPOT DE TAPIS.

Rue de Chartres, No. 19.

LES soussignés viennent de recevoir une facture de nattes à bon marché. [illegible] A. BROUSSEAU & Co.

ALFÉNIDE! ALFÉNIDE!

LE soussigné ayant reçu un assortiment d'Alfénide de MM. Chas Christofle & Cie, de Paris, [illegible] A. PAYA, No 50, rue de Chartres.

AVIS.

LE soussigné ayant réalisé le magasin et les créances de MM. G. Coppens & Cie, [illegible] A. PAYA, No 50, rue de Chartres.

EN débarquement des navires Yolla Wyllie et Marathon de Bordeaux— [illegible] E. DECHAMPS, 20, rue St-Louis.

MAQUEREAUX nouveaux—20 barils gros maquereaux No 3, [illegible] JOS. H. & I. N. MARKS, Nos 43, 45 et 27, Nile-Levée.

Petits Pois.

50 Caisses de 50 1/2 boîtes chaque petits pois naturels de Briant. [illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 71, rue Vieille Levée.

CIGARES. CIGARES.

LES acheteurs trouveront toujours en magasin un assortiment des marques bien connues, telles que: Ingenuidad, Meridiana, Bodega, Flor de Fujados, Cabarga, Washington, etc., Partagas, Flor de Sancho, Dos Hermanos, Mano Habano, Know Something. [illegible] F. PRATS, Commercial Place.

Asperges de 1er choix.

REÇU par le steamship Cahawba— [illegible] FAURES & NORMAN, 27 et 29, rue Royale.

Champagne Delbeck et De Berghes.

ATTENDU incessamment par la barque Sartelle venant de New-York— [illegible] FAURES & NORMAN, 27 et 29, rue Royale.

MOUTARDE Estragon de la célèbre fabrique de P. Meunier & Cie, de Bordeaux [illegible] HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31, rue Bienville.

EN débarquement du navire Marathon, de Bordeaux: [illegible] HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31, rue Bienville.

EN débarquement du navire Yola Willis de Bordeaux, 150 paniers véritable guignolet d'Angers, [illegible] HENRY VALETON & Co.

VINS—100 barriques vin rouge St-Emilion [illegible] X. LAMBERT, 52, (ancien 62) rue des Magasins.

EN débarquement du Fanny Esler, de Bordeaux, [illegible] V. MAIGNAN, 17, rue St-Louis.

REÇU par le navire Danube du Havre— [illegible] M. A. CALONGNE, 205 et 207, rue Royale.

Distillerie et fabrique de chocolat.

35 et 37....Rue Quartier....35 et 37

LIQUEURS, sirops assortis et chocolat, le tout fabriqué avec le plus grand soin [illegible] L. C. CRESSON.

A VENDRE en débarquement du navire Yolla Wylie arrivé de Bordeaux: [illegible] J. N. CURIEN, 20, rue Toulouse.

CIGARES DE LA HAVANE— [illegible] E. DECHAMPS, No 20, rue St-Louis.

Avis.

ON a besoin d'une dame parlant l'anglais et le français, pour un magasin. S'adresser au journal l'Abeille. 16 juillet

DEMANDE.

UN bon fabricant de biscuits qui puisse fournir les meilleures recommandations. S'adresser à L. MALUS & Co., No 69 rue Vieille Levée. 7 juillet—15t

Teneur de Livres.

ON demande un bon teneur de livres, parlant le français et l'anglais, et désirant se rendre utile dans un magasin de groceries en gros. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser, avec références à la boîte A. 98, bureau de poste. 17 juil—3

LES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Théodore Capitaine, sont priées de les présenter dans les dix jours qui suivront le présent avis, au soussigné, exécuteur testamentaire. AM. COUTURIÉ, 33, rue Gravier. Nile-Orléans, 16 juillet 1860.

Changement de domicile.

LOUIS FALK, tailleur, annonce à sa clientèle et au public qu'il a transporté son magasin du No 186, rue Bourbon, au No 30, même rue, entre Bienville et Conti. 7juil—15t

Papier à cigarettes. Cartes à jouer

EN débarquement du navire espagnol Teresita, venant de Barcelone, 600 rames papier à cigarettes, 600 douzaines cartes à jouer espagnoles. A vendre par JOSÉ BARBA, 255 Vieille Levée. 7 juil—1m

MAISON A LOUER.

A partir du 1er juillet prochain,

La maison No 5, Jackson Square, bâtisse Pontalba, rue St-Pierre. S'adresser à ladite maison, ou à M. Henry Peychaud, président de la compagnie d'assurance du Hope, rue du Canal.

MAISON A LOUER.

La maison No 6, Jackson square, bâtisse Pontalba, rue St-Pierre. S'adresser à M. Henry Peychaud, à la Compagnie d'Assurance du Hope, rue du Canal.

Bureau de prêts et de dépôt de la Louisiane.

No 70, RUE ST CHARLES.

Prêt d'argent

SUR PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, BILLETS ET IMMEUBLES DE TOUTES ESPÈCES. ☞ Prêts et avances sur commission. Toutes les transactions strictement confidentielles. HART

Chaudières anglaises pour le sucre

En fer forgé ou fondu,

Des Usines de MM R & J. RANKIN, DE LIVERPOOL.

LES soussignés seuls agents à la Nouvelle-Orléans pour la vente de ces célèbres chaudières, ont toujours un grand et complet assortiment des deux sortes, en fer forgé ou en fonte, qu'ils offrent à vendre, rue Bienville No 52. M. A. DE LIZARDI & Co.

Changement de Domicile.

LE magasin de A. PAYA est transféré du No 78, rue de Chartres, dans son ancien magasin, No 50, rue de Chartres.

JAMES M. PUTNAM

Autrefois de la maison HALL, RODD & PUTNAM, Facteur de Coton et de Sucre, EXPÉDITEUR ET COMMISSIONNAIRE

Pensionnat et Externat,

Dirigé par Mlle BARTHE,

No 133, rue Bourbon, entre St Pierre et Toulouse, Nile-Orléans.

MLLE BARTHE annonce au public qu'ayant acheté l'établissement de Mme Millet rue St Pierre, elle l'a transféré au local ci-dessus. [illegible] Pour plus amples renseignements, s'adresser au Pensionnat. 4 juin—1m

LA société entre Samuel Kaiser et Albert Kohn, sous la raison S. KAISER & Co, est dissoute d'un commun accord. S. KAISER continuera les affaires. [illegible] S. KAISER, A. COHN. S. KAISER, No 63, rue de Chartres.

A DATER d'aujourd'hui, la société existant sous la raison de BLACHE & LEAUMONT est dissoute d'un commun accord et par limitation. MM. O. LEAUMONT & J. E. BLACHE sont chargés de la liquidation. JOSEPHINE SLACHE, J. E. BLACHE, O. LEAUMONT, J. E. BLACHE. Nouvelle-Orléans, 30 juin 1860.

LES soussignés ont, à dater de ce jour, formé une société pour les affaires d'ENCAN et de COMMISSION sous la raison sociale O. LEAUMONT, BLACHE & Co, et prennent la suite des affaires de l'ancienne maison BLACHE & LEAUMONT. O. LEAUMONT, J. E. BLACHE. M. Jules Leaumont a un intérêt dans leurs affaires.

Dissolution de Société.

LA société existant entre M. R. B. MULLEN et J. J. JOHNS, sous la raison de Mullen & Johns, est dissoute, à partir de ce jour, par consentement mutuel. [illegible] R. B. MULLEN, J. J. JOHNS. Nile-Orléans, 1er juillet 1860.

Formation de Société.

LES soussignés ont formé ce jour une société sous la raison de JOHNS & DESSOMMES frères, pour continuer sous le nom de Mullen & Johns situé au coin des rues Canal et Chartres. J. J. JOHNS, H. DESSOMMES, E. A. DESSOMMES.

AVIS.

LA société existant ci-devant entre les soussignés, sous la raison A. CARRIERE & CO. est dissoute ce jour, par l'expiration du temps pour lequel elle était contractée. A. CARRIERE, E. BORDELOIS, EMILE CARRIERE. Nile-Orléans, 30 juin 1860.

LES soussignés continueront les mêmes affaires sous la même raison sociale de A. CARRIERE & CO. A. CARRIERE, EMILE CARRIERE. Nile-Orléans, 30 juin 1860.

LE soussigné continuera, en son nom et pour son compte, les affaires de COMMISSION et d'IMPORTATION. Son bureau est provisoirement au No 33, rue Gravier. E. BORDELOIS.

AVIS.

LA société qui a existé jusqu'à ce jour, dans cette ville sous la raison Romagosa & Magi est dissoute [illegible] F. ROMAGOSA, JAYME MAGI. Nile-Orléans, 5 juillet 1860.

LES soussignés avocats ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont formé une société pour l'exercice de leur profession, sous la raison TAPPAN & AVEGNO. [illegible] S. S. TAPPAN, A. P. AVEGNO.

Le Dr G. W. LAWRENCE

MÉDECIN RÉSIDENT

DES SOURCES CHAUDES DE L'ARKANSAS.

LE Dr LAWRENCE s'empressera de répondre à tous les médecins ainsi qu'aux malades, du dehors qui désireront pour le consulter. [illegible]

COUVERTURES

Pour Nègres.

H. de GOER & RIFFLARD

311, Broadway, New-York.

ONT l'honneur de prévenir leurs anciens clients de la Louisiane, qu'ils ont en mains un grand stock de belles couvertures de nègres 3 1/4 points, blanches et grises, provenant des meilleures manufactures françaises Granier & Co et autres. [illegible]

RIZ créole, riz créole—300 sacs riz créole, de différentes qualités, en magasin et à vendre par F. AVET, 59 et 61, Vieille Levée.

BEURRE jaune de Goshen extra—En débarquement du steamer De Soto, de New York [illegible] FREDERIC AVET, 59 et 61, Vieille Levée.

Vin rouge.

CENT VINGT barriques vin rouge pour familles, en débarquement du navire Fanny Esler, arrivé de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33, rue Gravier.

Vin rouge.

DEUX CENT caisses vin rouge, en débarquement du navire Esler arrivé de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33, rue Gravier.

LAINE DU MEXIQUE.

13,000 livres en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33, rue Gravier.

Laine du Mexique.

LAINE du Mexique—200 sacs, en débarquement de la barge O. R. R., en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33, rue Gravier.

Asperges! Asperges!

100 Douzaines asperges fraîches de New York, en débarquement du steamship de Soto, à vendre par DUNTZE & Co, coin Royale et Conti.

VIN DE CATALOGNE—300 barriques vin épais et de qualité supérieure [illegible] FATJO & BRUNASO, 284 et 286, rue Vieille Levée.

HUILE D'OLIVE—200 cruchons en débarquement du Teresita [illegible] FATJO & BRUNASO.

BOUCHONS—3 balles bouchons fins longs pointus, [illegible] FATJO & BRUNASO.

CARTES espagnoles, à jouer—4 caisses [illegible] FATJO & BRUNASO.

MAYORQUE—[illegible] FATJO & BRUNASO.

RHUM de la Havane—[illegible] FATJO & BRUNASO.

PETITS-POIS VERTS—50 caisses [illegible] HENRY VALETON & Co.

EN magasin—300 barriques vin rouge pour familles; [illegible]

Bureau de la Compagnie de la Presse à coton de la Levée

LES 5 du courant, à une assemblée des Directeurs, il a été déclaré un dividende qui sera payé aux actionnaires, à partir de lundi, 9 du courant, au bureau de la Compagnie. J. V. CHABRY, Secrétaire.

Bureau des Commissaires de la Dette Consolidée de la Nile-Orléans.

[illegible] GERARD STITH, maire, V. DUPLESSIS, contrôleur, ADAM GIFFEN, receveur, R. WHITNEY, président du comité de finance du Board des Aldermen, JOHN M. HALL, président du comité de finances du Board des Aldermen-Assistants. O. DE BUYS, secrétaire.

Restaurant et Hotel de l'Aigle,

RUE MADISON.

Avis aux gastronomes et aux personnes de bon goût.

Les Sieurs BOULO et SIMON, [illegible] RESTAURANT DE L'AIGLE, rue Madison. [illegible]

Sources de Bladon et de Cullum.

Départ de Mobile tous les mardis et samedis, à 4 heures P. M.

Pour les sources de Bladon et de Cullum.

Les bateaux neufs RESCUE, capitaine H. F. Johnston, DEMOPOLIS, capitaine S. W. Abels. [illegible] JOHN E. RYDE & Co. 4 mai—3m

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No 66.

Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c. &c.

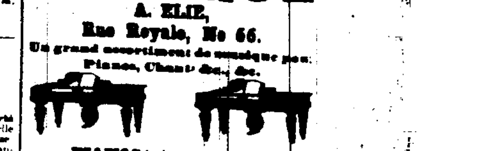

PIANOS! PIANOS!

AGENT

De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle.

SEUL AGENT DES

Instrumens de Sax,

Fournisseur des musiques de l'Empereur HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX

AU PUBLIC.

AYA PANA BITTER

Manufacturé par J. Chauvet.

NOTRE longue expérience et les travaux incessants auxquels nous nous sommes livrés, nous ont amenés à la solution d'un problème hygiénique que nous ne pouvons trop recommander au public. [illegible]

BITTERS des ARABES

CE cordial dont les effets salutaires ont été si promptement reconnus par le public, [illegible] Dépôt général F. SANCHO, 220, Vieille-Levée, [illegible] W. RAYMOND, 71, rue du Camp, [illegible] A. CALONGNE, encoignure Royale et Dumaine. [illegible]

MAISON RILLIEUX & REGGIO.

NOUS avons reçu d'Europe et de New-York un bel assortiment de marchandises de printemps et d'été composé en partie des articles suivants: Robes grenadines à volants, Pompadour, Robes barèges à volants, [illegible] RILLIEUX & REGGIO.

ECONOMIE DE $20

SUR LE BILLET & LES DÉPENSES POUR NEW-YORK, PHILADELPHIE, BOSTON et BALTIMORE

En prenant

Le chemin populaire, confortable et bon marché, via Savannah (Georgie). [illegible] J. W. GREGORY, Agent général pour les tickets et le fret, Hotel ST-CHARLES, encoignure Gravier. 19avril—1an

AMANDES à coque tendre en magasin et à vendre [illegible] PAUL JUGE & FASSY, 27, rue St-Louis.

BOUTEILLES à madère—125 grosses bouteilles vides à madère, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27, rue St-Louis.

VIN ROUGE! VIN ROUGE!—[illegible] S. D. GRATIAA & Co, No 36, rue Douane.

COGNAC! COGNAC!—[illegible] S. D. GRATIAA & Co.

VIN ROUGE! VIN ROUGE!—100 barriques bon ordinaire, en débarquement du navire Marathon, à vendre par S. D. GRATIAA & Co, No 36, rue Douane.

PORTO! PORTO!—[illegible] S. D. GRATIAA & Co.

EN débarquement des navires Fanny Esler, Yola Wyllie et Marathon, de Bordeaux [illegible] CHAUDET & DESSEINT, 147 et 149, rue Royale.

ATTENDU par le navire Eglantine, de Bordeaux— [illegible] CHAUDET & DESSEINT, 147 et 149, rue Royale.

WHISKY—50 barils Magnolia whisky, de S. N. Pike, en débarquement et à vendre par B. TURPIN, 55, Vieille Levée.

POMMES DE TERRE—50 barils grosses pommes de terre rouges, [illegible] CUCULLU & JULIAN, No 30 (ancien 14), rue Poydras.

EN débarquement du steamship De Soto, de New York— ASPERGES. [illegible] M. A. CALONGNE, Ancienne maison Forbes, 205 et 207, rue Royale.

Truffes.

EN magasin—150 demi-boîtes truffes— A vendre par M. A. CALONGNE, 205 et 207, rue Royale.

EN magasin—100 barils eau-de-vie de pêche [illegible] X. LAMBERT, 52, (ancien 62) rue des Magasins.

BITTERS des Arabes [illegible] F. SANCHO, 220, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

ATTENDU par le navire Fanny Esler, de Bordeaux [illegible] TAMBOURY, OLIVARI & CO.